



Groupe III : « Changement climatiques 2014 : atténuation du changement climatique »

Résumé aux décideurs

Le Groupe III d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a élaboré la troisième partie du cinquième rapport (AR5) de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) intitulé Changement Climatique 2014 : Atténuation du changement climatique (*Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change*). Il s'agit d'une évaluation intelligible et détaillée des options pertinentes à engager sur les aspects scientifiques, technologiques, environnementaux, économiques et sociaux pour l'atténuation du changement climatique.

Contexte du rapport

L'augmentation des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) s'est accélérée depuis les dernières décennies. Une centaine de nouveaux scénarios sur les atténuations possibles montre que ce n'est pas une fatalité, mais que la stabilisation de la température requerra un départ fondamental du « statu quo ».

Les enjeux sont reliés à des défis technologiques, économiques et institutionnels de grande envergure et dont les retards de mise en œuvre en accentuent d'autant plus l'ampleur. L'élaboration de ce rapport répond donc à un besoin de portfolio des technologies dans tous les secteurs concernés.

Principaux éléments à retenir

Pour les décideurs, l'objectif à atteindre est de ne pas dépasser le seuil de +2°C d'augmentation. Le rapport dresse l'information nécessaire et les besoins à satisfaire pour atteindre cette cible. Il regroupe un large panel de scénarios débouchant sur des niveaux différents de réchauffement planétaire et propose des mesures d'atténuation adaptées à chacun d'eux.

Il fournit ainsi une évaluation des options d'atténuation comportementales disponibles pour les différents secteurs concernés et évalue également les options politiques de gouvernance à toutes les échelles.

Les résultats de ce rapport permettent d'améliorer la compréhension des gammes de mesures d'atténuation disponibles et leurs véritables exigences technologiques, économiques et institutionnelles.

Le rapport est organisé en 5 principales sections :

1. une présentation des notions fondamentales et problèmes en vue, appuyée sur les risques et incertitudes concernant les différents aspects du changement climatique. Elle introduit les concepts sociaux, économiques et éthiques majeurs intégrés au développement durable.
2. une analyse établie sur les perspectives des sources d'émissions et des défis de mitigation à partir de simulations informatiques.
3. un passage en revue des secteurs de l'activité économique responsables de la quasi-totalité des émissions (agriculture, industrie, transport, bâtiment et l'aménagement du territoire)
4. une analyse de la planification spatiale et de son importance vis-à-vis de l'instauration des options politiques.
5. une étude de la conception et la mise en œuvre des options politiques suivant une variété de perspectives.

Recommandations

Les mesures intersectorielles sont les solutions jugées les plus efficaces économiquement pour la mise en place des politiques adéquates dans chacun des secteurs. Souvent délicates et coûteuses, elles renforcent la nécessité d'une action rapide pour un plan ambitieux de réduction. Ainsi, les habitudes, modes de vie et cultures ont un impact considérable sur l'utilisation d'énergie et donc les émissions de

CO₂, d'où un potentiel de réduction des émissions important, par le développement de technologies plus économes, mais aussi par des changements radicaux d'organisation et de structure.

Le secteur de production d'électricité semble le plus stratégique pour l'atteinte des objectifs, car c'est là que des mesures peuvent être mises en place le plus rapidement.

La promotion des centrales nucléaires ou fonctionnant au gaz naturel et le développement des moyens de production renouvelable d'électricité permettraient de diminuer considérablement les émissions de carbone. Mais cela n'est pas sans risque. De plus, les technologies de capture et stockage du CO₂ pourraient réduire la persistance dans l'atmosphère des GES. Combiner ces techniques avec la bioénergie offrirait un approvisionnement énergétique présentant un bilan carbone net négatif. Malgré les risques, cette solution reste déterminante pour l'atteinte des objectifs.

Pour le transport, des adaptations technologiques et comportementales associées au développement de nouvelles infrastructures et à la réorganisation des pôles urbains réduiraient à hauteur de 40% la consommation d'énergie. Néanmoins l'efficacité des mesures varie significativement selon les modes de transport et les spécificités locales.

Pour le bâtiment, l'augmentation (en cours) du nombre de politiques favorisant l'efficacité énergétique, et l'amélioration des règles et des standards pour la construction réduiraient efficacement les émissions de GES. Mais de fortes barrières se dressent, dues au marché très fragmenté, ainsi qu'à un accès difficile à l'information et au financement.

Pour l'industrie, la généralisation des technologies plus modernes et plus économes déjà disponibles, engendrerait une diminution d'un quart des émissions de GES. De plus, le recyclage et la réutilisation des produits pourraient contribuer à une réduction des émissions en deçà de leur niveau actuel.

Les émissions de GES dues à l'agriculture et à la foresterie sont liées à la déforestation, à la gestion des sols et des nutriments par l'agriculture et à l'élevage. Ce secteur est primordial pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Les bioénergies pourraient être au centre des mesures de limitations, si leurs problèmes d'efficacité et de durabilité sont contournés.

Enfin, l'urbanisation est une tendance lourde mondiale. Puisque le monde urbain devrait s'étendre durant cette période, il est crucial de limiter les émissions dues aux zones urbaines pendant les vingt prochaines années. De nombreux plans d'action pour le climat ont été entrepris par des villes, mais leur impact réel est incertain.

Certaines recommandations visent les systèmes de gouvernance.

Dans certains pays, des politiques sur les taxes visant spécifiquement à réduire les émissions de GES ont permis de fragiliser le lien existant entre la quantité de GES émise et le PIB.

Le secteur privé joue généralement un rôle central dans le processus d'émissions de GES ainsi que dans les tentatives de limitations. Associé au secteur public et dans un environnement propice, il pourrait également participer au financement des mesures d'atténuation.

Au niveau international, la CNUCC (Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique), signée par la plupart des pays du monde, a mené à la création d'un grand nombre d'institutions et de traités pour une coopération internationale sur les changements climatiques.

Des liens entre les politiques publiques à toutes les échelles permettraient une meilleure efficacité de la réduction des GES. A ce jour, à l'exception du protocole de Kyoto, les politiques sont généralement déconnectées et perdent ainsi de leur efficacité.